



## Communiqué du 1<sup>er</sup> juillet 2017

Depuis ce 1er juillet 2017, le corps des Infirmier(e)s-Anesthésistes hospitaliers est entré en vigueur.

Les IADE, anciennement Infirmiers en soins généraux et spécialisés (ISGS) grade 3 et 4, sont reversés dans ce nouveau corps professionnel. Cette récupération du corps était une demande forte des IADE hospitaliers qui corrigeait en partie la perte d'identité professionnelle induite par le protocole dit "Bachelot" de 2010.

À la suite de la refonte de notre décret de mission sous la précédente législature et la reconnaissance des prérogatives réelles, associées à une augmentation de leurs activités, une revalorisation (certes maigre et en dehors des schémas égalitaires attendus) avait été actées lors du dernier conseil supérieur de la fonction publique hospitalière. Bien que les mesures décidées étaient très en deçà de nos revendications, l'aumône proposée n'a finalement pas été publiée au Journal officiel, dernier "cadeau" du cabinet Touraine.

Cet état de fait est vécu comme une nouvelle mesure vexatoire et injuste par l'ensemble des IADE.

L'amertume et la colère sont de nouveau palpables. Nous espérons la reprise rapide de négociations avec les représentants du nouveau pouvoir en place, négociations qui doivent déboucher sur une réelle revalorisation de notre profession graduée Master et dont le rôle et les responsabilités ne sont plus à démontrer. Négociations qui doivent aussi reconnaître le rôle des IADE Cadres de Santé et la répercussion sur le secteur privé non-lucratif.

Nous avons déjà sollicité le nouveau gouvernement et attendons rapidement une réaction. Sans des mesures fortes, il est à prévoir un mouvement d'ampleur de la profession.

Les cérémonies d'hommage et de remerciements des pouvoirs publics à l'endroit des professionnels de santé doivent aussi s'accompagner de mesures concrètes et justes lorsque la reconnaissance légitime est attendue.

**Le conseil du SNIA**